



PROJET N°10. REALISATION DE 150 000 LOGEMENTS SOCIAUX ET ECONOMIQUES

Caractéristiques Générales

| | |
|-----------------------------|---|
| Description sommaire | <p>Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme présidentiel de construction de logements sociaux visant à faire réaliser 32 000 logements sociaux et économiques par des opérateurs privés en 10 ans. Il s'agirait de : - Octroyer des facilités fiscales et douanières ; - Réaliser la mobilisation foncière et les VRD primaires à la charge de l'État ; - Réaliser les VRD secondaires et construction des logements par des promoteurs immobiliers privés. Ce projet s'inscrira dans la continuité du PELAF en vue de construire des logements sur les sites préalablement identifiés. Le projet consiste en la construction de logements sociaux en PPP et à leur cession sur le modèle de location-vente. A cet effet, l'ensemble de la chaîne de valeur devra être adressée : • La mobilisation foncière • Le financement des études, de l'aménagement et de la viabilisation des sites mobilisés • La mobilisation de financements à long terme pour la réalisation des logements sociaux • La sécurisation de l'approvisionnement en matériaux de construction et en équipements • La réalisation du programme par des entreprises possédant la technicité et la surface financière nécessaires à la réalisation de programmes immobiliers de grande envergure et susceptible de s'engager à long terme sur des programmes de location-vente • La sécurisation des investissements réalisés par les promoteurs sélectionnés</p> |
| Textes applicables | <ul style="list-style-type: none">• Décret n°2018-358 du 29 mars 2018 déterminant les règles relatives aux contrats de partenariats public-privé |

Informations spécifiques à la structuration en PPP

Statut du projet

| | |
|--------------------------|--------------------------|
| État d'avancement | Identification du Projet |
|--------------------------|--------------------------|